

NOUVEL OUTIL DE HAUTE TECHNOLOGIE POUR LE PERSONNEL INFIRMIER

Le gouvernement McGuinty accroît la qualité et l'efficacité des soins aux patients

NOUVELLES

Le 13 mai 2008
2008/nr-023

Le personnel infirmier de l'Ontario pourra bientôt accéder instantanément à des bases de données sur les médicaments, à du matériel diagnostique et à des dictionnaires médicaux et ce, au chevet des patients, ce qui lui permettra d'offrir des soins plus rapides et efficaces.

Ce projet fait partie d'un tout nouveau plan visant à doter jusqu'à 2 000 infirmières et infirmiers de première ligne ontariens d'un assistant numérique personnel (ANP), un ordinateur de poche. Il s'agit de la première initiative du genre destinée au personnel infirmier et financée par un gouvernement provincial au Canada.

Grâce aux ANP, le personnel infirmier pourra accéder instantanément, en quelques clics, à toute une gamme d'outils cliniques qui lui permettront de poser un diagnostic rapide et de conseiller les patients à leur chevet. Les ANP ont également le potentiel de réduire les erreurs médicales.

L'investissement de 3 millions de dollars permettra aux foyers de soins de longue durée, aux hôpitaux et à d'autres organismes d'acheter 1 390 ANP pour leur personnel infirmier de première ligne.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de ProfessionsSantéOntario, la stratégie gouvernementale en matière de ressources humaines dans le secteur de la santé, qui vise à doter l'Ontario du bon nombre et de la bonne combinaison de fournisseurs de soins de santé, lesquels œuvrent auprès des collectivités de la province entière afin de satisfaire nos besoins de santé, et ce, dans le présent comme dans l'avenir.

CITATIONS

« Il s'agit essentiellement de donner au personnel infirmier les outils dont il a besoin pour fournir des soins avec rapidité et précision au chevet des patients », a déclaré George Smitherman, vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée. « Je considère que les ANP constitueront un filet de sécurité médical informatisé pour nombre d'infirmières et infirmiers, notamment celles et ceux qui offrent des soins à domicile ou qui assurent les quarts de nuit dans les foyers de soins de longue durée, c'est-à-dire dans des situations où l'accès à des conseils médicaux rapides et exacts est parfois restreint. »

« Il est vital de permettre au personnel infirmier d'accéder à l'information au point de service même », a souligné Sherri Oliver, directrice de l'unité des initiatives stratégiques en soins infirmiers de la Registered Practical Nurses Association of Ontario (RPNAO). « Une infirmière ou un infirmier doit prendre des décisions chaque fois qu'elle ou il évalue un client ou un patient. Le recours à la technologie des ANP se traduira par une grande économie de temps, puisque l'infirmière ou l'infirmier n'aura pas à quitter le patient pour obtenir des renseignements

supplémentaires. La RPNAO s'est engagée à travailler de concert avec le ministère et les autres parties intéressées afin d'assurer que tous les infirmiers et infirmières au point de service sont habilités à exercer d'une manière correspondant aux besoins constatés. »

FAITS EN BREF

Les APN sont des ordinateurs de poche qui mémorisent des données, donnent accès aux ressources et offrent un vaste éventail d'outils cliniques à l'intention des praticiens. Dans le cadre de l'initiative visant les ANP, chaque appareil sera doté des fonctions suivantes :

- Base de données sur les médicaments
- Calculatrice
- Dictionnaire médical
- Guides sur les pratiques exemplaires de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (RNAO)
- Suites logicielles Lexi ou Pepid sur les soins infirmiers qui fournissent du matériel de référence et des renseignements complets sur les médicaments, au point de service
- McMaster Nursing Plus, qui offre une base de données sur les meilleures preuves tirées de la documentation médicale
- Ressources propres à chaque organisation, incluant les politiques et processus, des directives médicales et des lignes directrices pour la maîtrise des infections.

Le financement au titre des ANP sera accordé à 30 organismes, faisant notamment partie des catégories suivantes :

- Foyers de soins de longue durée
- Hôpitaux
- Bureaux de santé publique
- Équipes Santé familiale
- Organismes offrant des soins à domicile
- Établissements correctionnels

POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignez-vous davantage sur la stratégie [ProfessionsSantéOntario](#).

Visitez le site du [Secrétariat des soins infirmiers](#) de l'Ontario (en anglais seulement) pour obtenir des détails sur les programmes concernant les sciences infirmières qui font de l'Ontario un employeur de choix dans le domaine des soins infirmiers.